



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 10 février 2014

La commission s'est réunie à 14 h 35 sous la présidence de M. Hamza Fassi-Fihri, président.

- 1. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI)**
111 (2013-2014) n° 1
- 2. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'installation du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI)**
112 (2013-2014) n° 1

Décisions

- La commission a décidé de joindre l'examen des deux projets de décret.
- M. Eric Tomas a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rachid Madrane, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale conjointe.

- La commission a examiné les articles de chacun des projets de décret.
 - *Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la création du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI) [doc. 111 (2013-2014) n° 1]*
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - *Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté germanophone, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'installation du Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI) [doc. 112 (2013-2014) n° 1]*
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
 - L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 10 membres présents.
- Il est fait confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

3. Proposition de résolution visant à limiter strictement la publication et la diffusion, sous format papier, des rapports annuels des services publics, des organismes d'intérêt public au sens large qui dépendent de la Commission communautaire française, déposée par Mme Michèle Carthé, Mme Magali Plovie, Mme Caroline Persoons, M. Joël Riguelle et M. Vincent De Wolf
106 (2013-2014) n° 1

Décisions

- Mme Anne Herscovici a été désignée en qualité de rapporteuse.
- En l'absence des auteurs, la commission a reporté le point à la plus prochaine réunion.

Prochaine réunion : lundi 24 février 2014, sur convocation.

Membres présents : M. Aziz Albishari, M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul, M. Hamza Fassi-Fihri (président), Mme Anne Herscovici, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M Christian Magérus (supplée M. Philippe Close), M. Eric Tomas et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membres absents : M. Philippe Close (suppléé), M. Vincent Lurquin (excusé) et M. Philippe Pivin (excusé).

Etait également présent à la réunion : M. Rachid Madrane (ministre).